



ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes

Carte Professionnelle N° 2006 - 0 117 T délivrée par la Préfecture des Hautes - Pyrénées le 09/06/2006

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES

Garantie Financière : QBE International Insurance Limited - 12 place Vendôme - 75 001 PARIS

OFFRE D'ACHAT

Le (s) soussigné (s) : *M^{rs} Peytrin Leic et Nathalie.*

Demeurant : *226 chemin de Lagrame 40150 Angresse.*

Reconnaissent avoir visité le *30/09* à *18h00* par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° *AF.24747* ci-après désigné (désignation + adresse) :

Villa 140 m² env sur 1248 m², parcelle AB26 au 4 impasse des La 40510 Seignosse.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : *660 000* €

Six cent soixante mille euros -

Commission d'agence : *30 000* €

trente mille euros -

Prix total honoraires inclus : *690 000* €

Six cent quatre vingt Dix mille euros.

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 7 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Fait à *Angresse.*

Le *4 oct 2021.*

L'acquéreur,

(Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

Lu et approuvé - Bon pour acceptation.

Pour ABAFIM

Le négociateur,

Le vendeur,

(Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

Lu et approuvé Bon pour acceptation des présentes conditions

Lu et approuvé Bon pour acceptation des présentes conditions

(1) Condition suspensive :

<i>Attention crédit</i> <i>vente Parisien</i>
--

Lu et approuvé Bon pour acceptation